



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire en Moselle

Question au Gouvernement n° 3779

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE EN MOSELLE

M. le président. La parole est à M. Christophe Arend.

M. Christophe Arend. J'associe l'ensemble de mes collègues mosellans de la majorité à ma question, qui s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Tu en as oublié un !

M. Christophe Arend. Face à la situation atypique de la crise sanitaire dans le département de la Moselle, vous êtes venu vendredi dernier constater l'état des lieux. Vous avez ouvert la concertation avec les élus locaux, afin de réfléchir aux solutions qui pouvaient être envisagées. Nous tenions à vous remercier de vous être impliqué personnellement, si rapidement.

Vous avez entendu nos demandes concernant notamment l'accélération de la campagne de tests et de vaccination. Vous avez promis la livraison de trente mille doses supplémentaires du vaccin Pfizer et maintenu les centres de dépistage et de vaccination ouverts le week-end. Vous avez aussi renforcé les mesures de traçage des cas contacts, et d'isolement. Nous tenons à adresser notre profonde reconnaissance à tous les personnels, soignants ou non, qui se sont spontanément mobilisés pour déployer immédiatement ce dispositif. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

La situation demeure préoccupante et nos questions sont multiples. Comment expliquer la présence si importante des variants brésilien et sud-africain dans notre département ? Disposez-vous des résultats des premières analyses effectuées par les marins-pompiers de Marseille, dépêchés sur place ? Pouvez-vous nous fournir des informations complémentaires sur l'incidence de cas de variants en milieu scolaire ? Les protocoles sanitaires qui prévalent depuis de nombreuses semaines sont-ils suffisants pour assurer la sécurité des élèves et des enseignants ?

Enfin, nos inquiétudes portent également sur les relations avec nos voisins allemands et luxembourgeois. Les bassins de vie transfrontaliers ne doivent pas être considérés différemment des autres territoires nationaux parce qu'une ligne artificielle, tracée sur une carte, les traverse. Pouvez-vous nous rassurer sur ce point et nous préciser comment la France, l'Allemagne et le Luxembourg se concertent et se coordonnent pour gérer, ensemble, la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne l'interopérabilité des systèmes de traçage et les stratégies de tests communes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Pour commencer, je vous remercie de l'accueil que m'ont réservé l'ensemble des élus de la Moselle, dans un contexte difficile, empreint de beaucoup d'émotion après qu'a été annoncée la circulation des variants. Je veux souligner l'esprit de responsabilité qui a régné tout au long de la journée et du week-end, et saluer, comme vous l'avez fait, l'exploit de l'ensemble des acteurs de santé qui ont réussi, en un week-end, non seulement à maintenir ouverts la quasi-totalité des centres, mais aussi à vacciner deux mille personnes supplémentaires par rapport à ce qui avait été programmé, grâce à une dotation exceptionnelle de l'État en vaccins Pfizer, à la demande notamment des députés de la majorité – je vois d'ailleurs M. Ludovic Mendes sur vos bancs.

M. Pierre Cordier. C'est grâce à Di Filippo ! Il les a commandés, il les a eus !

M. Olivier Véran, ministre. Nous avons décidé d'octroyer trente mille doses supplémentaires de vaccins Pfizer, considérant qu'en Moselle – c'est le seul endroit du territoire national où nous observons ce phénomène –, plus d'un tiers des cas de personnes contaminées le sont par des variants, d'origine manifestement sud-africaine. Comment sont-ils apparus et pourquoi circulent-ils en Moselle, dans cette petite bande de territoire horizontale qui couvre le nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle ? Il est difficile de le savoir mais, et c'est l'essentiel, j'ai pu constater sur place que les équipes de l'agence régionale de santé, l'ARS, et de l'assurance maladie, qui assurent le contact tracing, gèrent avec efficacité les chaînes de contamination et que la situation est restée sous contrôle. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été proposé de mesure de confinement supplémentaire.

Les marins-pompiers de Marseille sont effectivement déployés sur le territoire. Je ne dispose pas encore des résultats de leurs analyses, mais cela viendra.

S'agissant des écoles, plus de quatre-vingts classes sont fermées dans la métropole de Metz, Thionville et Nancy...

Un député du groupe LR. Nancy n'est pas en Moselle !

M. Olivier Véran, ministre. ...dans la métropole de Metz-Thionville, pardon, je ne vais pas confondre Nancy et Metz. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Vous avez également évoqué la mobilisation des soignants, absolument exemplaire dans l'ensemble du territoire.

Enfin, je me suis entretenu hier avec le ministre allemand de la santé, Jens Spahn, et notre homologue luxembourgeoise, Paulette Lenert, auxquels j'ai donné toutes les garanties quant à notre intention de lutter efficacement contre la diffusion des variants. Je souhaite que le cadre d'une coopération européenne qui fonctionne bien, grâce notamment à Clément Beaune, puisse perdurer et que les frontières restent ouvertes dans de bonnes conditions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Arend](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3779

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Transition numérique et communications électroniques

Ministère attributaire : Transition numérique et communications électroniques

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 février 2021](#)